



## ASSOCIATION FORESTIERE Sylviculteurs du Centre Haut-Rhin Montagne, vignoble et plaine

117 Col du BOENLESGRAS - 68610 LAUTENBACH/WASSERBOURG Tel. 03 89 71 08 60 ou 06 84 89 68 28 mail : groff.remy@gmail.com



Nous plantons pour les générations futures

## Bulletin d'adhésion 2024

쁘	98	ш
33	7	25
ne:	33	Ay.
	S	<i>1</i> 2.
_		

Je s	soussigné(e) : Mme	– M					
Adresse:			Cod	Code Postal: Commune			
Tél	éphone :	Portable :		@			
1.	Demande l'adhésio	n :					
•		estière des Sylviculteurs du des associations forestière		adhésion permet également	t d'être membre de la		
•	Au Syndicat des For (GROUPAMA ALS	restiers Privés d'Alsace qui ACE).	me fera bénéficier de l'Ass	surance Responsabilité Civ	rile de groupe		
2.	Déclare pour l'année 2024, les surfaces de parcelles boisées ci-après :						
Co	mmune	Lieu dit	N° section	N° de parcelle	Surface		
•••	•••••		••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

<u>IMPORTANT</u>: Pour l'assurance responsabilité civile et la défense « recours-conseil » couvrant votre propriété, GROUPAMA demande impérativement :

Total des surfaces

- Le nom exact du propriétaire légal (personne physique, S.C.I., Groupement Forestier...)
- La surface boisée totale pour chaque commune, faute de quoi la couverture du risque n'est pas possible

## 3. Paye ma cotisation pour la période de 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 en fonction de la tranche de surface ci-dessous :

Tranche de surface	Cotisation Association	Cotisation Forestiers d'Alsace	Assurance Responsabilité Civile et cotisation Syndicale (1)	Cotisation totale
pas de forêts	8.00€	2.00€	Cotisant Sympathisant	10.00 €
De 0 à 4.99 ha	15,00 €	2.00€	/	17.00 €
de 5 à 9.99 ha	24,00 €	2.00€	/	26.00 €
de 10 à 24.99 ha	15,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	21 € + (1.72 € x ha) = €
de 25 à 99.99 ha	30,00 €	2.00€	4 € + (1,72 € x ha) = €	36 € + (1.72 € x ha) = €
Plus de 100 ha	40,00 €	2.00€	4 € + (1,72 € x ha) = €	46 € + (1.72 € x ha) = €

1 103 00 100 110 TO,00 C	2.00 C	7 C ' (1,12 C X 11a) = C	70 C ' (1.72 C X 11a)	
Assurance Responsabilité Civile : 4 € + 0,32 €/Ha pour le proprié	itaire exploitant et cotisation de 1.40€/Ha poι	ur le Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace. Cette adhésion par le biais de l	association est exonérée des frais fixes de 7 €.	
Montant du paiement :	euros par			
☐ Chèque bancaire à l'ordre de	« ASSOCIATION FORESTIEF	RE des SYLVICULTEURS DU CENTRE HAUT-RHIN	»	
☐ Virement bancaire : (IBAN	FR76 1027 8033 020	00 0200 4080 145) (BIC CMCIFR2.	A)	
☐ Espèces				
•				
Fait à le /	/	Signature:		